

Pollution de l'air en région Auvergne-Rhône-Alpes : première évaluation quantitative de l'impact sur la santé à l'échelle régionale

A l'occasion de la journée nationale de la qualité de l'air, jeudi 14 octobre 2021, Santé publique France publie les résultats des travaux menés sur l'impact de la pollution atmosphérique sur la santé en Auvergne-Rhône-Alpes. Cette évaluation quantitative d'impact sanitaire (EQIS) menée pour la première fois à échelle régionale sur la période 2016-2018 montre que la pollution de l'air ambiant reste un enjeu majeur pour la santé. Chaque année, en Auvergne-Rhône-Alpes, près de 4 300 décès seraient attribuables à une exposition de la population aux particules fines (PM_{2,5}) et 2 000 décès à une exposition de la population au dioxyde d'azote (NO₂ : polluant traceur de la pollution liée au trafic). Les résultats déclinés à plusieurs échelles infra-régionales soulignent l'importance de poursuivre les efforts de réduction de la pollution atmosphérique, en agissant sur l'ensemble des sources de pollution. Ils permettent de sensibiliser la population et d'appuyer les acteurs locaux dans la mise en œuvre des politiques publiques visant à améliorer la qualité de l'air.

La pollution atmosphérique a des effets avérés sur la santé

Santé publique France a réévalué le fardeau que représente [la pollution atmosphérique sur la mortalité annuelle en France métropolitaine pour la période 2016-2019](#). Chaque année près de 40 000 décès seraient attribuables à une exposition des personnes âgées de 30 ans et plus aux particules fines (PM_{2,5}). La pollution de l'air a des effets avérés sur la santé et reste le premier facteur de risque environnemental en France et dans le monde.

La pollution de l'air peut avoir des effets à courts termes sur la santé (symptômes irritatifs, toux, picotements des yeux...) voire aggraver les symptômes d'une maladie préexistante, mais l'exposition quotidienne sur plusieurs années à la pollution de l'air, et en particulier aux particules fines, favorise le développement de maladies chroniques comme les maladies cardiovasculaires, respiratoires, neurologiques, ou encore les cancers. Ces effets ont des répercussions majeures sur la qualité de vie des personnes.

Une première évaluation quantitative d'impact sanitaire de la pollution de l'air en région

L'évaluation quantitative des impacts sanitaires (EQIS) permet de rendre compte des conséquences de la pollution de l'air en calculant le « poids » que représente la pollution de l'air sur plusieurs événements de santé (mortalité, morbidité hospitalière pour cause respiratoire ou cardiovasculaire). Cette évaluation permet ainsi de quantifier les bénéfices sanitaires attendus d'une amélioration de la qualité de l'air. Il s'agit d'un enjeu majeur dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, deuxième région la plus peuplée de France¹, où les valeurs réglementaires sont dépassées dans plusieurs zones du territoire et où la majorité de la population régionale reste exposée à des valeurs de pollution atmosphérique supérieures à celles recommandées par l'OMS.

L'Organisation mondiale de la Santé a publié en septembre 2021 de [nouvelles lignes directrices pour la qualité de l'air ambiant](#) avec des valeurs guide bien plus basses que celles en vigueur (publiées en 2005) au moment de la réalisation de cette étude. Cette évaluation fait état des anciennes valeurs de référence tout en mentionnant les nouvelles.

Quels sont les conséquences de la pollution de l'air sur la santé des habitants de la région ?

Chaque année en Auvergne-Rhône-Alpes **près de 4 300 décès seraient attribuables à une exposition de la population aux particules fines (PM_{2,5}) et 2 000 décès à une exposition de la population au dioxyde d'azote**

¹ 12 % de la population française soit 7,9 millions d'habitants (Insee 2015) sur 13 % du territoire de la métropole.

(NO₂ : polluant traceur de la pollution liée au trafic), représentant respectivement 7% et 3% de la mortalité totale annuelle. Ces deux résultats ne peuvent cependant pas être additionnés car une partie des décès peut être attribuée à l'exposition conjointe à ces deux polluants.

Cette étude évalue également que **près de 200 cancers du poumon, 780 accidents vasculaires cérébraux et 550 passages aux urgences pour asthme chez les enfants seraient attribuables à l'exposition aux particules fines (PM_{2,5})**. Pour les personnes âgées de 65 ans et plus, 900 hospitalisations pour causes cardiovasculaires et 240 hospitalisations pour causes respiratoires seraient attribuables à l'ozone.

Réduire la pollution atmosphérique, véritable enjeu de santé publique

Bien que les niveaux de pollution (à l'exception de ceux de l'ozone) aient significativement diminué en Auvergne-Rhône-Alpes, les résultats de cette étude montrent que la pollution de l'air ambiant reste un enjeu majeur de santé pour la population de la région. Certains territoires restent plus touchés : les grandes agglomérations, la vallée du Rhône et de la Saône, les vallées alpines et, pour l'exposition à l'ozone, le sud de la région. Cependant, toute réduction de pollution, quel que soit le territoire, urbain, peri-urbain ou rural, permettra un bénéfice sanitaire pour la population. Ainsi, les efforts de réduction de la pollution de l'air ambiant doivent être poursuivis durablement sur toutes les sources de pollution avec une progression adaptée mais néanmoins ambitieuse.

La mise à disposition de ces résultats aux différentes échelles d'action (région, départements, zones prioritaires, EPCI et communes de plus de 20 000 habitants) vise à alimenter les diagnostics territoriaux et à fournir aux acteurs locaux les leviers nécessaires à la mise en œuvre des politiques publiques d'amélioration de la qualité de l'air.

Au-delà des bénéfices sanitaires liés à la réduction de l'exposition aux polluants, les actions menées dans un contexte d'urbanisme favorable à la santé peuvent permettre des co-bénéfices conséquents sur d'autres déterminants de la santé (bruit, îlots de chaleurs, lien social, activité physique, ...)

Santé environnementale: un axe crucial du programme de Santé publique France

La pollution de l'air est associée à des risques pour la santé et toute diminution de l'exposition à ces polluants est bénéfique. L'évaluation quantitative d'impact sanitaire (EQIS) est une méthode développée par l'OMS pour illustrer l'impact de la pollution de l'air ambiant sur la santé de la population. Elle permet d'estimer les bénéfices qui seraient obtenus dans le cadre de différents scénarios d'amélioration de la qualité de l'air.

Dans le contexte de changement climatique, l'action de Santé publique France en santé environnementale repose sur la production de connaissances, le renforcement et la modernisation des dispositifs de surveillance et de prévention de risques, d'actions de prévention et de promotions de la santé, ainsi que sur le développement de stratégies de plaidoyer pour promouvoir les aménagements et environnements favorables à la santé. L'Agence coordonne le programme de surveillance Air et Santé (Psas) qui répond à un double objectif : produire des connaissances sur les liens entre pollution atmosphérique et santé pour proposer des outils d'aide à la décision et informer les pouvoirs publics, les professionnels de santé et la population sur l'impact sanitaire de la pollution atmosphérique.

Pour en savoir plus :

- [Rapport Évaluation quantitative d'impact sur la santé \(EQIS\) de la pollution de l'air ambiant en région Auvergne-Rhône-Alpes, 2016-2018 \(santepubliquefrance.fr\)](#)
- [Impact de pollution de l'air ambiant sur la mortalité en France métropolitaine. Réduction en lien avec le confinement du printemps 2020 et nouvelles données sur le poids total pour la période 2016-2019 \(santepubliquefrance.fr\)](#)

Contacts presse

Santé publique France - presse@santepubliquefrance.fr

Vanessa Lemoine : 01 55 12 53 36 - Cynthia Bessarion : 01 71 80 15 66 - Stéphanie Champion : 01 41 79 67 48 – Marie Delibéros : 01 41 79 69 61 - Charlène Charbuy : 01 41 79 68 64

